



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64180>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-64180**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Saint-Herblain

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fournitures de matériels et de matériaux de bâtiment pour la ville de Saint-Herblain

Description : Fournitures de matériels et de matériaux de bâtiment pour la ville de Saint-Herblain

Identifiant de la procédure : 7e8eb695-755e-487f-bd5b-67cf73908e28

Avis précédent : 764561-2023

Identifiant interne : matériels et matériaux bâtiments

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Publications initiales : 2023/S 243-764561 publiée le 18 /12/2023 au JOUE; avis n°23-173143 publiée le 15/12/2023 au BOAMP; avis publié sur le profil acheteur le 15/12/2023. Accord cadre à bons de commande mono attributaire. Ni variantes autorisées / ni variantes exigées. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Appel d'offres ouvert. Monnaie : euros. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Le lot 11 est en cours d'exécution et a été attribué début d'année 2023.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Plaques plastiques

Description : Plaques plastiques

Identifiant interne : Lot 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 100 00 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Peinture et revêtements

Description : Peinture et revêtements

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun montant minimum et un maximum annuel de 100 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Description: Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Plomberie -Sanitaires

Description : Plomberie -Sanitaires

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 150 000euro(s) HT.La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :**Type :** Coût**Description :** Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public**Informations relatives aux délais de recours :** Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nantes**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie de Saint-Herblain**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes**Organisation qui signe le marché :** Mairie de Saint-Herblain**5.1 Lot :** LOT-0012**Titre :** Petits outillages et rangement**Description :** Petits outillages et rangement

Identifiant interne : Lot 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 150 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à

compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Visserie, consommables (forêts, disques)

Description : Visserie, consommables (forêts, disques)

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 50 000 euro(s) HT.La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de

notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite. En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Piles accumulateurs

Description : Piles accumulateurs

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun montant minimum et un maximum annuel de 15 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Serrurerie - Tôle

Description : Serrurerie - Tôle

Identifiant interne : Lot 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 25 000 euro(s) HT. La durée du contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite. En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (50%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (50%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (45%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Éclairages

Description : Éclairages

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 200 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Électricité

Description : Électricité

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuels de 200 000 euro (s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite. En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop?) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Quincaillerie

Description : Quincaillerie

Identifiant interne : Lot 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 100 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite .En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop?) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Bois

Description : Bois

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 150 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite. En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop?) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un

avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Maçonnerie

Description : Maçonnerie

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 448002

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 50 000euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit

trois (3) fois un an, de manière tacite . En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours devant le TA de Nantes recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter de la décision faisant grief) / Référé contractuel art. L.55113 et suivants du Code de justice administrative (6 mois à compter de la conclusion du contrat, délai ramené à 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution)/Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014 département de Tarn et Garonne no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Titre : Faux-plafond, isolation

Description : Faux-plafond, isolation

Identifiant interne : Lot 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44111000 Matériaux de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Aucun minimum et maximum annuel de 100 000 euro(s) HT. La durée contrat est fixée à un (1) an, à compter du 1er mai 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra toutefois être éventuellement reconduit trois (3) fois un an, de manière tacite . En cas de non reconduction, la Ville de Saint-Herblain notifiera au titulaire, deux (2) mois avant la date anniversaire du contrat, sa décision de ne pas le reconduire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Analyse financière de l'offre (40%) à partir de l'analyse financière à partir du panier type (35%) et frais de livraison (annexe B ou équivalent) (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique évaluée à partir de la note technique (60%) avec les sous-critères suivants : Qualité des matériels et produits proposés par le candidat dans le panier type (20%) Qualité des moyens humains et matériels mis à disposition pour exécuter le contrat (10%) Qualité des produits pour lesquels des échantillons sont fournis (10%) Gestion des commandes, modalités de livraisons (e-shop..) (20%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Herblain

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 4,960,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEGALLAIS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LEGALLAIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 14/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DMBP "Distribution Bois Matériaux"

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DISPANO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 13/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : UPERGY ALL BATTERIES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ALLBATTERIES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 16/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEGALLAIS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LEGALLAIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 14/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEGALLAIS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LEGALLAIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 14/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SONEPAR France

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SONEPAR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 14/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : THEODORE MAISON DE PEINTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre THEODORE MAISON PEINTURE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 13/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WURTH France SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WURTH

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 17/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VAMA DOCKS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE VAMA DOCKS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 13/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SONEPAR France

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SONEPAR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 14/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DMBP "Distribution Bois Matériaux"

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DMBP

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : lot 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/03/2024

Date de conclusion du marché : 13/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Mairie de Saint-Herblain

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DMBP "Distribution Bois Matériaux"

Numéro d'enregistrement : 50810215900029

Département : Savoie

Ville : Chambéry

Code postal : 73024

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Adresse électronique : dispano-marchespublics@saint-gobain.com

Téléphone : 0479968080

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LEGALLAIS

Numéro d'enregistrement : 56382048900182

Département : Calvados

Ville : Hérouville Saint Claire

Code postal : 14200

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Adresse électronique : servicecontrat@legallais.com

Téléphone : 0231230230

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004, LOT-0012, LOT-0009

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SONEPAR France

Numéro d'enregistrement : 82448465300012

Département : Hauts de Seine

Ville : Boulogne Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : nantesouest.connect@sonepar.fr

Téléphone : 02 51 80 41 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005, LOT-0006

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : VAMA DOCKS

Numéro d'enregistrement : 85680214500065

Département : Loire Atlantique

Ville : Reze

Code postal : 44400

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : celluleao_zone_ouest@prolians.eu

Téléphone : 0240321313

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : UPERGY ALL BATTERIES

Numéro d'enregistrement : 40910170600060

Département : Isère

Ville : Saint Egreve

Code postal : 38522

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : service.commercial@allbatteries.com

Téléphone : 0457381880

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : WURTH France SAS

Numéro d'enregistrement : 66850296600041

Département : Bas-Rhin

Ville : Erstein cedex

Code postal : 67158

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@wurth.fr

Téléphone : 0368718646

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Saint-Herblain

Numéro d'enregistrement : 21440162200011

Département : Loire atlantique

Ville : Saint-Herblain

Code postal : 44802

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@saint-herblain.fr

Téléphone : 0228252187

Adresse internet : <http://www.saint-herblain.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : THEODORE MAISON DE PEINTURE

Numéro d'enregistrement : 08568004901003

Département : Loire Atlantique

Ville : Sainte Luce sur Loire

Code postal : 44980

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : nantes@theodore.fr

Téléphone : 0240716473

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 1744005100010

Département : Loire Atlantique

Ville : Nantes Cedex

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tanantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101002

Adresse internet : <http://Nantes.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 59fd84fb-c6ab-4cac-8007-078810fcfacd - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/06/2024 à 15:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2024